



Allocution à l'occasion du XXXème anniversaire

30 ans déjà !

Il y a donc 30 ans que notre histoire a débuté. Pourquoi a-t-elle commencé ? Qu'est-ce qui a provoqué la création de l'association La Fayette Accueil ?

Il faut revenir aux années 76/77. La délégation de Paris du Secours Catholique avait alors fait le constat que sur les 3482 personnes qui s'étaient adressées à elle au cours de l'année, près de la moitié étaient des femmes avec des enfants, en situation de détresse.

Cette prise de conscience avait généré l'ouverture d'un service spécialisé « femmes seules avec enfants », animée par Magdalena Franciscus. Ce service s'interrogeait et cherchait la meilleure façon d'accueillir et d'aider cette population. Alors qu'il étudiait la création de lieux propices à l'accueil et l'écoute (une boulangerie, une laverie...) deux événements sont venus tout bousculer et changer l'ampleur du projet : l'arrivée d'un legs très important, de Mme Besnard de Quelen, destiné au nouveau service.

Et la mise à disposition par les sœurs St Charles de Nancy d'un grand bâtiment, rue La Fayette, sous forme d'un bail emphytéotique de 99 ans.

Le projet a alors changé d'échelle. Et l'équipe, portée par l'enthousiasme et l'engagement de Magdalena Franciscus, s'est mise à élaborer le projet ambitieux d'un Centre d'Hébergement spécialement conçu pour accueillir des femmes seules avec leurs enfants. Enfin une solution pour qu'une femme ne soit plus contrainte de se séparer de ses enfants en les confiant à des structures d'accueil pendant qu'elle-même se bat pour trouver des solutions à ses problèmes.

Enfin une solution respectueuse des droits de l'enfant, ainsi que la convention internationale des droits de l'enfant l'affirmera quelques années plus tard « *la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté* ».

La question s'est alors posée de la structure juridique qui devait porter ce projet. Pierre Roussel, président de la délégation de Paris du Secours Catholique, pousse à la création d'une association autonome qui fasse sien le projet, qui le pense, le développe. C'est ainsi que l'association La Fayette Accueil voit le jour.

Ses statuts, déposés à la préfecture en janvier 1978, définissent ainsi son objet : « *La Fayette Accueil a pour but de mener une action à caractère social auprès de familles monoparentales ou de couples avec enfants qui se trouvent momentanément dans une situation difficile, pour leur permettre de retrouver les moyens d'une vie sociale possible* ». En fait, il s'agit là de la rédaction actuelle, car à l'origine, il ne s'agissait que de « femmes seules avec enfants ». C'est en 1989, constatant la demande croissante de pères célibataires, ou de couples en grande détresse, que nous avons pris la décision d'élargir notre objet... entérinant ainsi l'évolution des pratiques qui s'étaient naturellement adaptées à celle de la société ! Mais le cœur de la mission que nous nous sommes donnée n'a pas changé : aider la cellule familiale, aussi en difficulté soit-elle, à être pour ses enfants le cadre et la sécurité dont ils ont besoin pour grandir et devenir des adultes responsables et autonomes.

La première tâche de la toute nouvelle association a été de mener à bien le projet de centre d'hébergement, la création de la Résidence La Fayette Accueil. Projet pédagogique, infrastructures, financement, recrutement d'une équipe de professionnels qualifiés... le travail fut intense. Car le projet retenu était très audacieux et novateur pour son époque : des appartements indépendants, afin que chaque femme puisse construire progressivement l'autonomie de sa vie de famille. Et une grande place pour les enfants avec une crèche, un service d'accueil péri scolaire pour les enfants plus grands ...

Dans la corbeille de naissance de l'association, nous trouvons donc déjà :

- Le réalisme du constat sur une situation de précarité inacceptable, et sur l'insuffisance des solutions existantes.
- La volonté de développer des réponses adaptées en innovant.
- L'engagement d'une équipe militante qui n'épargne ni son temps ni sa peine, en plus de ses compétences professionnelles.
- La réactivité pour saisir les opportunités que l'on peut mettre au service d'un projet.
- L'exigence et le professionnalisme dans l'élaboration et la mise en œuvre.
- Et à toutes les étapes, le souci permanent de prendre en compte les besoins concrets des familles, des enfants dont l'avenir se joue dans la capacité et la possibilité matérielle de leur mère à assumer ses responsabilités de chef de famille...

Nous voulons dire à tous ces pionniers, aux premiers travailleurs sociaux qui ont été la cheville ouvrière de ce projet, aux premiers administrateurs qui l'ont porté et rendu possible sa réalisation, à tous ceux qui ont mobilisé non seulement leur savoir-faire professionnel, mais leur engagement militant, toute notre reconnaissance pour leur formidable travail, et pour les valeurs qu'ils nous ont légués : leur engagement, leurs compétences et l'esprit de partenariat qu'ils ont développé et entretenu.

Au fil des années, ce sont ces mêmes valeurs qui guideront la vie et le développement de l'association.

En 1982, lorsque l'association, en la personne de sa directrice, Elisabeth Bastard, répond à l'appel de la préfecture d'Ile de France, inquiète de la situation des sans abris à l'approche de l'hiver, et propose un projet d'accueil rapide en chambre d'hôtel pour des femmes seules avec enfants. Ce sera la création du service LARCH.

En 1985, lorsque l'association accueille en son sein le centre Chenal St Blaise.

Les deux structures, centre Chenal St Blaise et Résidence La Fayette, travaillaient déjà la main dans la main, Magdalena Franciscus assurant un lien étroit entre elles. Communauté d'objectif, de valeurs,... complémentarité des moyens, avec le service d'accueil, écoute et orientation, les permanences juridiques, le conseil conjugal, et l'orientation pédagogique pour enfants en grande difficulté : le rapprochement était logique.

En 1994, c'est une opportunité budgétaire qui nous mettra en action, lorsque nous apprendrons que des fonds sont disponibles pour financer l'aide à l'insertion de RMIstes. Nous proposons alors la création d'un service spécifiquement destiné aux RMIstes ayant des enfants à charge, en nous appuyant sur notre expérience auprès des familles en grande précarité, et sur le savoir-faire déjà développé dans des prestations d'aide au retour à l'emploi. Notre projet est retenu, et le service RMI Insertion ouvre en décembre 1994 enrichissant ainsi la panoplie des moyens que nous pouvons mettre à la disposition des familles en difficulté.

En 1997, c'est l'émergence d'un nouveau métier, la médiation familiale, et l'opportunité d'une formation gratuite (financée par la mairie de Paris) qui nous met en marche. Deux travailleuses sociales s'inscrivent, travaillent dur pendant 2 ans pour valider leur formation... et un service de médiation familiale peut démarrer, soutenu financièrement par la CAF et la Fondation de France.

En 1997 aussi, c'est la créativité d'une assistante sociale du service RMI situé à Chenal dans le XXème, qui initie une activité de jardinage sur les terrasses du centre pour aider des personnes vivant dans la précarité à sortir de leur isolement... et cheminer vers l'insertion ! L'activité s'organise et les jardins du Béton St Blaise voient le jour en 99. Ils chercheront longuement... (et cherchent toujours !) leur financement, mais ils pourront démarrer leur activité notamment grâce à l'aide de la Fondation de France.

Au fil des années, d'autres initiatives seront prises, parfois testées puis abandonnées, ou passées en relais à d'autres structures. Chaque fois, il s'agira d'inventer des réponses aux problèmes qui font obstacle à l'insertion des familles. Ou de saisir une opportunité d'un dispositif, d'une nouvelle source de financement que l'on peut mettre au service de cette mission. Mais toujours avec les mêmes critères : cela peut-il contribuer à l'insertion de familles monoparentales ?

Avons-nous un savoir-faire, une légitimité pour porter ce projet ? Pouvons-nous disposer des moyens matériels nécessaires sans mettre en danger l'association ?

Aujourd'hui l'association accueille chaque année plus de 700 familles, 1200 enfants sont concernés, dont 236 sont hébergés et/ou accompagnés dans le cadre de l'une des structures de l'association. 65 salariés travaillent à les accueillir, les accompagner.

En 30 ans, nous avons grandi, poussé des branches...
Si nous ne sommes pas une grande association, nous ne sommes plus une petite association... ce qui pose la question de notre futur et de notre pérennité.
La pression financière, le souci que chaque € soit utilisé le plus utilement et efficacement possible, quel citoyen, quel contribuable pourrait y trouver à redire.
Mais nous pensons que l'on ne peut pas, ne doit pas accepter la dictature du chiffre, même si c'est une maladie très courante dans le monde d'aujourd'hui !
Car comment chiffrer l'harmonie d'une famille, le bonheur des enfants... le goût de vivre et de développer ses projets... la capacité retrouvée de mener sa vie de façon autonome... la sécurisation du futur des enfants...

Certes, nous devons pouvoir rendre compte de notre travail, mais nous voulons le faire selon des critères pertinents, sensibles. Nos équipes travaillent à formuler les référentiels d'évaluation. Nous espérons vivement que ces critères permettront un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes, travailleurs sociaux, association gestionnaire, financeurs ... car ce qui est en jeu, tout au bout de la chaîne, c'est le sort des plus faibles, l'avenir des enfants dont la famille est soumise à des conditions terribles de précarité sociale, matérielle, affective, culturelle...

Nous sommes aussi soucieux que les restrictions budgétaires ne génèrent un phénomène de concurrence entre association. Nous acceptons l'émulation, l'incitation à innover, oui. Mais nous sommes très attachés au partenariat. Nous pensons que c'est ensemble que nous pourrions trouver de meilleures solutions. Ensemble entre associations, en regroupant nos forces pour agir et informer l'opinion.

Ensemble aussi avec nos partenaires de l'administration. Nous comprenons bien que vous ne pouvez distribuer des budgets que vous n'avez pas. Et nous pensons que vous avez autant que nous le souci des usagers. C'est pourquoi nous disons que c'est ensemble qu'il faut lutter pour faire reconnaître par les décisionnaires financiers l'importance du travail à faire, et du travail fait,

et la nécessité des moyens. Nous serons toujours prêts à vous fournir les informations qui peuvent vous aider à « plaider nos dossiers » auprès des financiers.

Nous voulons exprimer un souci particulier concernant la pérennisation des actions innovantes. A l'exemple des jardins du Béton. Unanimement reconnu, célébré, il peine depuis 3 ans à trouver des sources de financement pérennes, malgré un groupe de pilotage actif et convaincu. Des solutions qui permettraient de sécuriser 3 années de fonctionnement sont en vue grâce à la Mairie de Paris. Mais après ? Les jardins ont pourtant fait la preuve de leur efficacité en matière d'insertion sociale.

30 ans, c'est encore bien jeune, un âge où l'on regarde plus volontiers vers l'avenir que vers le passé. Et que voyons-nous de ce côté là ?

Un monde en plein bouleversement. Un monde qui après avoir méconnu l'humain face au déferlement de la technique et de la finance est peut-être en train de se reposer la question de la place des hommes et des femmes.

Dans ce monde là, nous voulons continuer à jouer notre rôle auprès des familles.

Ce sera un monde métissé, un monde où se côtoient des modes de vie, des références venues de tous les horizons.

Le métissage de la société, nous le vivons en concentré. Nous pouvons être des promoteurs du bien vivre ensemble.

Vous avez vu tous ces visages qui défilaient sur l'écran tout à l'heure, au début de notre rencontre... ils disent la diversité des origines et des parcours...

Ce sont ceux de quelques unes des familles que nous accueillons et qui nous ont fait l'amitié de nous confier leur visage, leurs sourires, leur joie d'être photographié en famille...

Ces visages nous interpellent tous,
... nous les responsables de l'association La Fayette Accueil,
... vous les travailleurs sociaux qui les accompagnez au jour le jour,
... vous les décideurs publics qui concevez les politiques sociales,
... vous nos partenaires des administrations qui vous débâtez dans une gestion toujours plus difficile lorsque les fonds sont bas...

Car derrière le grand mot de « précarité » se cachent tous les visages individuels ... chacun avec son histoire particulière. Des causes souvent similaires : ruptures familiales, parfois avec violence, déracinement culturel, chômage, absence ou faiblesse des ressources, absence de logement, pertes de repères... Mais des conséquences chaque fois particulières.

Les dispositifs publics ne peuvent pas tout prévoir, tout cadrer... c'est pour cela que des associations comme la nôtre ont été créées. Pour qu'au ras du terrain, au plus près de la personne humaine, on invente, on mette en œuvre des solutions nuancées, adaptées... pour répondre mieux, de façon plus pointue, de façon diversifiée à la diversité des situations individuelles.

Nous plaçons pour que cette nécessaire diversité soit reconnue et prise en compte, y compris au plan budgétaire. Pour que nous gardions la capacité d'expérimenter, d'inventer, sans être entravés dans un carcan de contraintes budgétaires.

Des références comme incitation à l'amélioration, oui, mais des normes standards, non !

Dans notre regard sur le futur, il y a une grande zone sombre : celle du logement. En région parisienne, la situation est insupportable. Elle est déjà difficile pour le commun des mortels, alors, pour les familles en difficulté... et encore plus si elles sont familles nombreuses...

Or pour les familles que nous accompagnons, il n'y a pas d'insertion réussie sans l'accès à un logement autonome. Au fil des années, l'association s'est fortement mobilisée pour dénouer ce blocage et trouver des solutions. Nous avons participé à la création du Collectif pour le Relogement, de Solidaritoit. Nous avons passé des conventions avec des organismes de logement social. Nous avons assuré un suivi après relogement, qui soit rassurant pour les bailleurs privés et les incite à accepter les familles que nous leur présentons...

Nous n'avons jamais hésité à agir lorsqu'une piste de solution se présentait. C'est ainsi que nous avons répondu présent lorsque nous avons été sollicités pour assurer le suivi de familles relogées dans des immeubles réquisitionnés. Et nous l'avons fait en apportant toutes nos compétences, notre exigence, et notre capacité d'engagement, afin d'en faire une vraie passerelle vers un logement définitif.

Aujourd'hui, il y a la loi DALO. Le droit au logement, cela fait longtemps que nous le pratiquons pour les familles que nous accompagnons. Mais nous craignons que faute d'une offre suffisante de logements appropriés en termes de taille, de lieux et de coût, cette nouvelle loi n'aboutisse qu'à un jeu de chaises musicales, faisant tourner les priorités, sans apporter de solutions supplémentaires. Nous espérons vivement nous tromper, et que tous ceux qui peuvent agir sur l'offre de logement vont se mobiliser pour accroître le parc de logement réellement accessibles aux familles en situation précaire.

Mais en attendant, dans ce contexte tendu, nous continuerons à avoir recours à l'hébergement en chambre d'hôtel. Certes, nous n'en connaissons que trop bien les limites, tant pour les finances publiques que pour les familles elles mêmes : l'hôtel, quelque soit sa qualité, n'est vraiment pas le lieu idéal où élever ses enfants. Nous travaillons à réduire ces inconvénients. Et nous remercions les hôteliers engagés qui nous aident à les minimiser, mettant beaucoup d'humanité dans leur rôle. Car ce type d'hébergement permet un réel travail de prévention et de réinsertion rapide, et il doit être poursuivi tant qu'il n'y aura pas de meilleure solution.

Mais dans notre regard sur le futur, il y a aussi une grande confiance dans la formidable capacité des familles à aller de l'avant. Nous sommes émerveillés de la force qu'elles déploient pour faire face à l'adversité, leur capacité à créer malgré tout du bonheur pour leurs enfants. Et nous sommes fiers de les accompagner sur le chemin, en toute fraternité, ce très beau mot que l'on retrouve au fronton de notre république.

Dans notre regard, il y a aussi la confiance dans nos partenaires. Ceux qui nous ont soutenus par leurs financements et que nous remercions vivement : nos grands partenaires institutionnels, DASS, DASES, CAF,... Mais aussi tous ceux qui nous ont épaulés ponctuellement, parfois de façon répétée : la Fondation de France, la fondation Nicolas Hulot, l'agence de l'eau Seine-Normandie, la banque Barclay's...

Sans oublier l'aide que nous recevons du conseil régional d'Ile de France, notre hôte aujourd'hui, pour remettre nos locaux aux normes contemporaines et permettre une meilleure utilisation de l'espace.

A ceux qui conçoivent et appliquent avec sensibilité les politiques sociales, nous redisons que nous voulons être des partenaires sur lesquels ils peuvent compter pour toujours mieux les informer des situations concrètes, des difficultés rencontrées, et pour proposer, tester, mettre en œuvre des solutions.

Et enfin il y a la confiance dans nos équipes. Des grands remerciements à tous ceux qui ont participé pendant 30 ans à faire de l'association ce qu'elle est aujourd'hui. A ceux qui aujourd'hui mobilisent leur compétence, et souvent plus encore, au service des familles.

Et merci à ceux qui ont contribué à faire de ce moment, un moment exceptionnel.

Je voudrais terminer en empruntant à Jean-Claude Guilbaud, le très encourageant titre de son dernier ouvrage et dire que nous sommes en réalité « au commencement d'un monde ».

Car si notre monde est en grande turbulence, que des choses auxquelles nous étions attachés disparaissent, d'autres naissent, et c'est notre rôle que de les aider à grandir.

Aujourd'hui, tout en fêtant nos 30 ans, nous pensons que nous sommes au commencement d'un monde qu'il nous appartient de réinventer chaque jour.

Avec votre aide à tous !!

Maintenant, allons fêter cela tous ensemble autour d'un verre.....

Paris, le 18 novembre 2008

Annick Glorieux-Boutonnat
Présidente